

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cupri sulfas pentahydr

N° d'article 06316800

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P330 Rincer la bouche.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)
 contient *** Copper sulfate pentahydrate

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur	249.68	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux ***

Copper sulfate pentahydrate

No. CAS 7758-99-8

No. EINECS 231-847-6

Concentration \geq 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de muqueuse, Toux, Dyspnée, Vomissements, Diarrhée, Mort

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxydes sulfuriques (SO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit sec.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: solvants

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Other solid hazardous substances with hazardous classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

Combinaison de protection

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide			
Couleur	bleu			
Odeur	inodore			
valeur pH				
Valeur	3.5	à	4.5	
Concentration/H ₂ O	50	g/l		
température	20	°C		
Point de fusion				
Remarque	Non applicable			
Point d'éclair				
Valeur	°C			
Remarque	Non applicable			
Pression de vapeur				
Remarque	Non applicable			
Densité				
Valeur	2.29			g/cm ³
température	20	°C		
Hydrosolubilité				
Valeur	317			g/l
température	20	°C		
température de décomposition				
Valeur	88	à	245	°C
9.2. Autres informations				
Masse volumique apparente				
Valeur	env. 900	à	1200	kg/m ³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Des agents d'oxydation forts, Magnesium

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes de soufre (SO_x)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	960	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Espèces	rat	
DL50	960	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
------------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
Remarque	risque

Mutagénicité

Remarque	négatif
----------	---------

Expériences issues de la pratique

le produit est irritant pour les muqueuses. Irritation

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	0.03	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les poissons (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Substance de référence	Sulfate de cuivre	
Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	0.11	mg/l

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna	
CE50	0.2	mg/l
Durée d'exposition	48	h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets







Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Copper sulfate pentahydrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper sulfate pentahydrate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper sulfate pentahydrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Nom commercial: Cupri sulfas pentahydr

Numéro de la matière: 063168

Version: 3 / CH

Date de révision: 23.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Numéro caractéristique

141

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.